



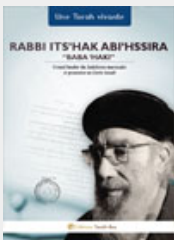
Traité Chabbath

Michna 4 - Chapitre 6

לא ייצא האיש לא בסיף, ולא בקשת, ולא בתריס, ולא באלה,
ולא ברומח. ואם יצא, חייב חטאת. רבי אליעזר אומר,
תכשיטין הן לו; וחכמים אומרים, אינן לו אלא גנאי, שנאמר

"וכיתתו חרבותם לאיתים, וחניתותיהם למזמרות" (ישעיהו ב,ד).
בירית--טהורה, ויוצאין בה בשבת; כבלים--טמאין, ואין יוצאין
בהן

Une femme ne sortira ni avec une épée ni avec un arc, ni avec un triss, ni avec un ala (deux sortes de boucliers) ni avec une lance. Et s'il est sorti [avec], il est redevable d'un Qorban 'Hatat. Rabbi Eliézer dit : ce sont des décorations pour lui ; et les Sages disent : ce ne sont que [des objets] de honte, comme il est dit : « ...de leurs glaives ils forgeront des socs et de leurs lances des serpettes, un peuple ne lèvera plus l'épée contre un autre peuple et on n'apprendra plus [à faire] la guerre » (Yecha'yahou 2,4). La Birit [reste] pure et on [peut] sortir avec, le Shabbat. [Ses] chaînons contractent l'impureté et on ne sortira pas avec, le Shabbat.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions